

# Le grand diagnostic de la Meuse débute

**NAMUR** Un projet transfrontalier pour évaluer l'état de santé des eaux du fleuve

► Un projet à 2,33 millions pour mesurer les perturbations liées aux rejets des stations d'épuration.  
► Des prélèvements sur la Meuse, la Sambre et la Semois.

Derrière un nom de code peu éloquent, Diadem, se cache une opération jusqu'ici inédite pour évaluer l'état de santé des eaux du fleuve. Présentée ce lundi à l'UNamur, elle démarre maintenant, et va durer un an. Un consortium de 8 partenaires opérateurs et 7 partenaires associés est à la manœuvre, disposant d'un budget de 2,33 millions d'euros dont la moitié provient des fonds européens Feder. Si le pilotage général est assuré par l'université de Reims, on retrouve également dans le consortium l'UNamur, l'ULg, la Société wallonne des eaux (SWDE, secteur de la distribution), la Société publique de gestion de l'eau (SPGE, domaine de l'assainissement des eaux usées et de la protection des captages), etc.

« Ce projet vise à identifier et à mesurer les perturbations dues aux rejets des stations d'épuration, notamment des résidus médicamenteux, sur les organismes aquatiques du milieu récepteur », selon le professeur Patrick Kes-



temont (UNamur). « L'utilisation commune de la ressource en eau du bassin-versant de la Meuse, de part et d'autre de la frontière, implique une gestion cohérente et concertée. Ainsi, la partie frontalière de la Meuse apparaît idéale pour le développement de nou-

velles stratégies d'évaluation et de suivi de la qualité des masses d'eau. Sur base d'une approche pluridisciplinaire associant chimie, biologie, écologie et modélisation, le projet veut améliorer la prédiction des conséquences de certaines actions de gestion sur les écosystèmes ».

En particulier, le milieu aquatique est l'exutoire de plusieurs contaminants. Il s'agira donc, notamment, de surveiller le lien entre l'exposition de résidus pharmaceutiques – cinq molécules pharmaceutiques seront étudiées, dont le diclofénac et le paracétamol – et les

## LE FAIRE SAVOIR

### Sensibiliser le grand public

Le savoir-faire est une chose, le faire savoir en est une autre. Au-delà d'une cartographie de la contamination des masses d'eau, ainsi que de la recherche de réponses via des modélisations pour préserver la faune et flore du fleuve, les initiateurs veulent aussi mener des campagnes de sensibilisation auprès de plusieurs publics. Les acteurs de l'eau évidemment, tels que les gestionnaires institutionnels. Mais aussi des étudiants à des fins de formation en biosurveillance dans ce domaine spécifique. Enfin, Diadem veut aussi toucher le grand public, par exemple via l'organisation de conférences, de cafés des sciences ou autres canaux de communication.

L. SC.

**La station d'épuration de Lives-sur-Meuse est la plus grande de la province de Namur.** © VINCENT LORENT.

réactions de certaines espèces aquatiques afin de développer un indicateur de toxicité. Cinq espèces seront étudiées : une mousse, un mollusque, un crustacé et deux espèces de poissons. Les prélèvements auront lieu dans la Meuse et dans deux affluents, la Semois et la Sambre. ■

LUC SCHARÈS

## La Caravane du court fait son cinéma

**NAMUR-LUXEMBOURG**

Le mois de mars sera placé sous le signe du court-métrage. Ce lundi démarrait la Caravane du court, un festival itinérant qui va se tenir toute cette semaine. Du moins en province de Namur car ensuite, l'aventure se poursuivra dans celles de Luxembourg (Habay-la-Vieille, Marche, Bouillon, Virton), puis de Liège (quatre étapes également). Le menu namurois est un plus étoffé, pour des raisons historiques. Cette caravane est en partie née sur les cendres du festival Media 10/10, et le principal organisateur aux côtés de l'ASBL Clap n'est autre que le Fiff (Festival international du film francophone de Namur).

« A l'affiche en 2017, il y a la projection de 5 courts-métrages belges ayant marqué l'année suivie d'un échange avec les réalisateurs des films visionnés sur des considérations techniques, artistiques, logistiques ou financières, et ce dans 5 salles du territoire, numérisées grâce au soutien de la Province de Namur, commente Geneviève Lazaron, députée provinciale en charge de la culture. Cette initiative correspond à une priorité qui me tient à cœur et qui est que si le citoyen ne vient pas à la culture, la culture doit venir à lui. Concrètement, il s'agit pour les services provinciaux de veiller à mettre en œuvre des activités accessibles aux moins initiés ainsi qu'aux plus éloignés de notre territoire ».

Il est à noter que l'éducation par l'image est un autre enjeu que vise la Caravane du court, notamment en proposant en journée des séances scolaires dans chacune des villes participantes. Après Namur ce lundi, les futures haltes sont à Gembloux, Nismes, Rochefort et Taminés. ■

L. SC.

## Quel avenir pour le métier de boucher ?

**MARCHE-EN-FAMENNE** Redorer le blason d'une profession pourtant si nécessaire

Dimanche, le salon Horecatel, le salon des professionnels du secteur horeca, a choisi de mettre l'accent sur le métier de boucher. Tant mis à mal, « 40 jours sans » oblige. La Fédération nationale des bouchers, charcutiers et traiteurs assurait une démonstration culinaire avec les élèves de l'ITCA de Suarlée, à Namur.

Plus d'une centaine de jeunes âgés de 15 à 20 ans sont formés au travail de la viande chaque année à l'ITCA. Ils étaient quelques-uns à mettre leur apprentissage en pratique sous le feu des projecteurs du « Palais Gastronomie ». Au menu : samoussa de queue de bœuf aux pruneaux, brochettes de magret de canard avec abricots lardés, mousse de jambon d'Ardenne, carpaccio Bleu-Blanc Belge et hamburger.

Une opération séduction destinée à promouvoir un métier souvent victime d'une image archaïque, très éloignée des réalités du terrain. « Le boucher est devenu un préparateur de viande, il doit avoir plusieurs cordes à son arc, explique Éric Monseu, chef d'atelier à l'ITCA. Les comptoirs ne proposent plus seulement des grosses pièces de viande fraîche comme par le passé. Aujourd'hui, il faut pouvoir proposer toutes sortes de préparations. On vend aussi de plus en plus de salaisons et de charcuterie ».

L'ITCA forment les apprentis bouchers dès la 3<sup>e</sup> secondaire. Au terme de leur 6<sup>e</sup> année, les élèves ont le choix entre repartir avec leur qualification de boucher-

chercutier sous le bras ou suivre une 7<sup>e</sup> année traiteur-organisateur de banquet avec la délivrance d'un CESS à la clé. « On propose aussi de l'alternance, avec deux jours de cours et le reste de la semaine en entreprise. C'est une belle alternative pour les jeunes qui veulent apprendre le métier. »

En l'espace de quelques décennies, le nombre de boucheries s'est littéralement effondré. « On compte 4.000 petites boucheries en Belgique, contre environ 20.000 il y a encore une trentaine d'années », poursuit Eric Monseu. Les raisons sont multiples : concurrence de l'industrie, consommation de viande en

baisse, pénibilité et horaires de travail...

« Boucher reste un métier difficile, qui exige une bonne santé physique et implique des horaires pas toujours évidents. Mais les entreprises l'ont bien compris et commencent à s'organiser. Les salaires ont été revus à la hausse et l'automatisation de certaines opérations allège la charge de travail. Le combat n'est pas encore gagné, mais on constate que l'artisanat reprend du poil de la bête. Les gens n'ont plus confiance dans la grande industrie et reviennent vers les structures plus petites et les produits sains. » ■



**Le Salon Horecatel offre toujours des opportunités de suivre des démonstrations culinaires de haut vol.** © D.R.

## GRANDE Tombola 2017

du journal Le Soir au bénéfice des personnes handicapées

**1.000 lots à gagner!**

1/4 kg d'or (\*),  
1 séjour au soleil,  
2 vélos électriques,  
2 minitrips,  
des livres, des BD,  
des places de cinéma...

**Prix du billet 3 €**

Tirage le 25 avril 2017  
et parution des résultats dans  
Le Soir du 26 avril 2017.



1/4 kg d'or  
(valeur au 14.02.2017 : 9.428,00€)

**Comment acheter vos billets ?**

> Dans le hall d'accueil de Rosse!  
dès le jeudi 25 février 2016, rue Royale 100 à  
1000 Bruxelles (du lundi au vendredi de 8h30 à 17 heures)

> Par virement au compte  
**BE36 3101 2770 0081**  
du journal Le Soir [prix du billet: 3€ + 0,79€  
de frais quel que soit le nombre de billets commandés].  
Dernier jour de vente: le jeudi 20 avril 2017.

> Cette année, nous offrons en plus:  
un billet de couverture gratuit  
par carnet de 10 billets. Tirage spécial pour les lots  
de couverture: 1 chaîne hi-fi et 49 appareils photo  
[prix du carnet: 30€ + 0,79€ de frais, quel que soit  
le nombre de carnets commandés].



**LE SOIR**



1 séjour au soleil pour 2 personnes

2 minitrips pour 2 personnes



**cineneews.be**  
telechargez l'application  
sur app.cineneews.be

ENVIRONNEMENT WALLONIE



Le projet tend à une approche intégrée pour le diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse. © JEAN-LUC FLEMAL

# Mesurer la santé DE LA MEUSE

▶ DIADeM vise notamment à déterminer l'impact des résidus pharmaceutiques sur le milieu aquatique

▶ Ce n'est une nouveauté pour personne, le milieu aquatique est l'exutoire de plusieurs contaminants. Si bon nombre d'entre eux sont désormais filtrés par les stations d'épuration, certaines molécules condensées à la sortie de celles-ci réussissent à continuer leur route et pourraient perturber les organismes vivants.

Lancé officiellement lundi, le projet de développement d'une approche intégrée pour le diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse (DIADeM) vise à améliorer l'identification et la mesure de ces perturbations, mais ne remet pas en cause le travail des stations d'épuration.

À TERME, LE PROJET a également pour ambition de mettre sur pied une méthodologie permettant d'améliorer la prédiction des conséquences de certaines actions de gestion des écosystèmes via un indicateur de toxicité.

Pour cela, plusieurs modules

de travail seront mis sur pied, dont un module de pilotage, de communication, mais aussi d'analyse chimique et biologique dans les eaux de la Semois, de la Sambre et de la Meuse en France et en Belgique. L'originalité du projet se situe notamment dans une approche pluridisciplinaire associant des mesures de contaminants chimiques à des réponses biologiques.

Concrètement, l'impact de cinq molécules pharmaceuti-

ques (des anti-inflammatoires, neuroleptiques, antidouleurs) seront analysées sur cinq espèces dont une mousse, un mollusque, un crustacé et deux espèces de poisson.

L'approche dite active sera basée sur l'encagement. "Comme nous ne connaissons pas le vécu des organismes présents sur place, nous étudierons des individus similaires connus par le consortium et qui seront plongés pendant une période déterminée dans les eaux de part et d'autre des stations d'épuration étudiées", a précisé le professeur Alain Geffard, coordinateur du projet.

Un consortium de huit partenaires opérateurs et sept partenaires associés travaille au développement de DIADeM, qui est piloté et porté par l'université de Reims Champagne Ardenne.

Le projet est financé à 50 % par le Fonds européen de développement régional (Feder) sur un budget total de 2.326.000 €.

L. Do.

L'approche dite active sera basée sur l'encagement

8

Un consortium de huit partenaires opérateurs travaille au développement de DIADeM

EN BREF

ART > ESPAGNE

## Un petit-fils de Picasso prête 166 œuvres au musée de Malaga

Un petit-fils de Picasso, Bernard Ruiz-Picasso, a inauguré lundi l'exposition d'une partie des 166 œuvres qu'il prête pour trois ans au musée Picasso de Malaga, la ville natale du maître en Espagne. "Certaines sont totalement emblématiques de l'œuvre de Pablo Picasso, telle la tête de taureau en bronze" créée à Paris en 1942 avec un guidon et une selle de vélo, a expliqué M. Ruiz-Picasso, en faisant visiter l'exposition *Pablo Picasso, nouvelle collection*. Il a également mis en avant une huile sur toile représentant "un enfant - au visage d'adulte - qui joue avec une pelle", peinte à Mougins en 1971. Le prêt enrichit pour trois ans la collection du musée Picasso de Malaga.

PUBLICITÉ > BELGIQUE

## Pour le JEP, la pub de Lidl ne perpétue pas de stéréotypes

Pour le Jury d'éthique publicitaire (JEP), la dernière campagne publicitaire pour la chaîne de supermarchés Lidl diffusée en radio et télévision "ne peut raisonnablement pas être perçue au premier degré par le consommateur moyen" ni "comme véhiculant une image spécifique des femmes et des hommes dans un contexte réaliste". L'instance d'autorégulation du secteur de la publicité a dès lors conclu que "cette campagne n'est pas de nature à dénigrer ou à discriminer une catégorie de personnes et qu'elle ne contribue pas non plus à perpétuer de stéréotypes".

COMMERCE > BELGIQUE

## Près de 80 PV dressés à des entreprises ne respectant pas la liste Ne m'appellez plus

Depuis la mise en place en juin 2015 de la liste *Ne m'appellez plus*, l'Inspection économique a dressé 79 PV à des entreprises ne respectant pas l'obligation de ne plus appeler des particuliers ou des sociétés à des fins publicitaires, ressort-il d'une réponse du ministre des Consommateurs Kris Peeters (CD&V) à une question parlementaire. Des transactions ont été conclues avec 32 entreprises pour des montants allant jusqu'à 2.000 euros. Les 47 autres dossiers ont été transmis au parquet, menant jusqu'à présent à trois condamnations.

SCANDALE VW > BELGIQUE

## Un garage de Dilbeek ne doit pas rembourser un véhicule avec un logiciel trompeur

Volkswagen a remporté une nouvelle victoire en Belgique dans le cadre du scandale au diesel. Un avocat spécialisé en environnement voulait obtenir le remboursement de sa voiture qui était dotée d'un logiciel trompeur. Le tribunal de commerce néerlandophone de Bruxelles a rejeté cette requête, selon un jugement consulté par *De Tijd*. L'avocat originaire de Flandre orientale a traîné le garage VW Heremans de Dilbeek devant la justice pour obtenir le remboursement de son Audi A5. Selon lui, la présence de ce logiciel trompeur constituait un vice caché qui lui causait des dommages considérables. Selon le tribunal, le plaignant n'a pas clairement démontré dans quelle mesure le logiciel lui aurait causé des dommages pour rouler.

MÉCÉNAT > ANVERS

## Duvel Moortgat offre un nouveau carillon à l'église Saint-Pierre de Puurs

L'église Saint-Pierre de Puurs (province d'Anvers) recevra prochainement un carillon pourvu de cinquante cloches, pour la première fois de son histoire. Une des deux plus grosses cloches de l'ensemble a été développée dans la brasserie Duvel Moortgat de Puurs, qui fait office de "parrain" de l'acquisition. Le nouveau système pourra être entendu pour la première fois le 20 mai, à l'occasion de la commémoration des 725 ans de la commune. L'église Saint-Pierre est surnommée "la cathédrale du Petit-Brabant" dans la région. Elle date du douzième siècle, mais a subi d'importantes opérations de transformation et d'agrandissement au cours des siècles suivants. Une des deux tours de l'édifice devait initialement accueillir un carillon, mais l'instrument n'y a finalement jamais été installé. Une organisation locale a cependant réussi à trouver des entreprises et des particuliers pour sponsoriser cette acquisition.

MEUSE, SAMBRE, SEMOIS

# Trop de médicaments dans les stations d'épuration

Les stations d'épuration laissent passer des molécules nuisibles pour le milieu, issues des médicaments. Avec quel impact ?

• Jean-François PACCO

Les stations d'épuration ont permis d'améliorer la qualité de nos fleuves et rivières : moins de matières organiques, d'azote, de carbone, de phosphore.

Mais tous les polluants ne sont pas éliminés. C'est le cas des produits pharmaceutiques issus de la consommation humaine : leurs molécules passent à travers les filtres et se retrouvent dans les cours d'eau.

Certes, ces rejets ne sont pas nouveaux. Mais à l'époque du tout-à-l'égout, ces rejets indésirables s'éparpillaient tout le



Des médicaments tels que les anti-inflammatoires ne sont pas éliminés par les stations d'épuration.

long des fleuves et rivières. Maintenant, avec la mise en service de grosses stations d'épuration, ils se concentrent de façon plus élevée, et peut-être plus inquiétante, juste en aval de ces stations.

Quelle est l'ampleur du phénomène ? Et le risque d'impact sur la qualité de l'eau, la biodiversité, voire la santé humaine ? Tel est l'objet du diagnostic que vont aborder les partenaires d'un projet franco-

belge.

Celui-ci s'appelle *Diadem*, abréviation de *Développement d'une approche intégrée pour le diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse*. On y retrouve notamment des universités de Reims, Namur et Liège, les gestionnaires de l'eau tels que la SPGE et la SWDE, le contrat de rivière Haute-Meuse, etc.

Chant d'investigation : les bassins de la Meuse française et namuroise, de la Sambre et

de la Semois. Le programme, lancé hier à Namur, bénéficiera du soutien européen Interreg.

« Il ne s'agit nullement de contester l'utilité des stations d'épuration, insiste Patrick Kestemont, professeur en biologie à l'UNamur. Celles-ci sont vitales pour nous permettre d'atteindre un bon niveau écologique. Mais nous voulons savoir quel peut être l'effet négatif de la présence de certaines molécules qu'elles ne retiennent pas. »

Exemple : en Angleterre, les pêcheurs ont constaté qu'en aval d'une (mauvaise) station d'épuration, on ne trouvait plus que des gardons femelles. Origine : la présence excessive d'œstrogènes, issus de résidus de contraceptifs humains.

Et chez nous ? C'est ce que les chercheurs de Diadem vont étudier.

Ils vont d'abord analyser la contamination de l'eau, la présence, dans la Meuse, la Sambre et la Semois, et en quelle

quantité, de cinq molécules provenant de médicaments : un analgésique, deux anti-inflammatoires, un neuroleptique et un régulateur cardiaque.

Ils vont également placer des cages dans une vingtaine de lieux de ces cours d'eau, avec des points d'attention particulière tels que l'amont et l'aval des grosses stations d'épuration de Charleville et Namur.

Dans ces cages seront mis des individus tests de cinq espèces : deux de poissons (l'épinoche pour la Meuse, la truite pour la Semois), un crustacé (le gammar), un mollusque (la moule zébrée) et une mousse. Et on verra si ces spécimens sont contaminés et dans quelle mesure.

Diadem aura aussi un volet de communication, vers les étudiants et le grand public. Puis on rédigera des guides de recommandations à l'intention des acteurs de l'eau, afin de prendre des mesures utiles pour mieux gérer les risques. ■

## Notre sélection

NOUVEAUTÉ

BOUTIQUE  
PR•XIMAG

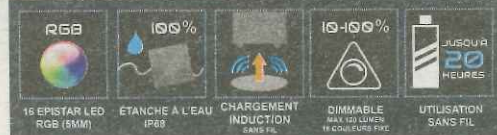
## Cube LED 30x30 dreamLED®

Illuminez l'atmosphère à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison

Le cube est totalement étanche (IP 68) et peut être rechargé par induction. Pendant 20 heures, vous pourrez jouer avec les couleurs et les intensités lumineuses à l'aide de la télécommande RF (radiofréquence). Vous recherchez une table d'appoint originale ou un éclairage d'ambiance ? Les possibilités sont infinies avec ce cube LED.

- Utilisation **SANS FIL** par batterie Li-ion 2600mAh
- Jusqu'à **20 heures** d'autonomie
- Chargement à **induction** sans fil (DC 7,5V)
- Temps de chargement : ± 6 heures
- Durée de vie : >25.000 heures
- Jusqu'à 1 million de couleurs possible
- IP gradation : IP68 100% **imperméable**
- Résiste à une charge de 100 kg
- Démarrage **instantané**
- Lumen : 7,5 lumen/LED en mode RGB
- Télécommande, chargeur à induction et mode d'emploi inclus
- Garantie Dreamled de 2 ans
- Service clientèle et procédure de retour : DreamLed, joignable à l'adresse suivante [support@dream-led.eu](mailto:support@dream-led.eu)

59,95€  
129,90€  
Frais de port : 4,95€



Versez **64,90€** sur le compte IBAN BE08 3500 0113 4013 des Editions de l'Avenir S.A., avec la communication structurée : 886/6449/65041.

Votre commande sera expédiée à l'adresse reprise par votre organisme financier. Si le bénéficiaire est domicilié à une autre adresse, indiquez celle-ci en communication libre et ajoutez les 12 chiffres liés au produit.



Délai 15 jours ouvrables. Livraison jusqu'à épuisement du stock.

« Vous acceptez que les informations recueillies sur ce document soient reprises dans les bases de données des Editions de l'Avenir et puissent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. »